

Editorial : Vivre à la campagne

Depuis quelques années, vivre à la campagne devient une évidence pour de plus en plus de personnes.

A la recherche de grands espaces verts, loin du stress quotidien, nous sommes en quête d'une vie plus sereine remplie de quiétude et de rêves.

Nous vivons dans une période difficile. Tous les jours, nous sommes confrontés à divers stress encore inconnus il y a une dizaine d'années. L'économie mondiale a tellement été secouée ces derniers temps, que nous ne pouvons malheureusement plus penser comme avant. La campagne devient alors un havre de paix accessible à tous.

Les champs de blé, d'orge, d'avoine ou de colza s'étendent à perte de vue. Ces nombreuses couleurs verdoyantes qui se mélangent au gré du vent nous apaisent. Le chant matinal des oiseaux nous égaie. Tout ceci nous redonne l'énergie nécessaire pour affronter la période morose que nous traversons.

En plus du magnifique tableau que la nature nous offre, il y a une multitude d'avantages de vivre à la campagne. En période de pénurie de logements, nous y trouvons des habitations plus accessibles. L'amélioration des transports publics et l'ouverture des magasins de proximité rendent d'autant plus agréable la vie à la campagne.

La vie sociale y est également plus immédiate qu'en ville. Nos jeunes sont dictés par leur Smartphone ou Internet, certes moyens de communication fantastiques, mais qui ne favorisent malheureusement pas l'échange et le contact. A la campagne, nos enfants vivent indéniablement plus à l'extérieur. Ils peuvent profiter des nombreux espaces verts, jouer au ballon, sauter, courir, faire du vélo, du roller dès qu'ils le désirent à deux pas de chez eux. De quoi les détourner un moment des écrans de télé et d'ordinateur.

Vivre dans un environnement où l'on connaît ses voisins permet également de laisser sortir plus facilement nos enfants dans les alentours pour s'amuser avec beaucoup plus de sécurité. Nos voisins, amis et connaissances du village sont alors perçus comme un moyen de surveillance et de bienveillance indirect.

Lorsque l'adolescence arrive, l'attrait pour ces petits plaisirs de plein air diminue, mais nos bambins auront vécu le plus longtemps possible proches de la nature. Ils auront pu respirer un air pur et acquérir certaines valeurs humaines.

En attendant les moissons qui arrivent à grands pas avec ses odeurs mélancoliques et ses souvenirs inoubliables, je vous souhaite un bel été et de merveilleuses vacances partagées avec vos familles et vos amis.

Patrick Bouvier, adjoint



Photo prise par Ringo Bono

Sommaire

P. 1	Editorial et sommaire
P. 2	Vie municipale
P. 3 et 4	Informations officielles: <ul style="list-style-type: none"> - loi sur les gravières - loi pour les détenteurs de chiens
P. 5, 6 et 7	Vie locale : <ul style="list-style-type: none"> - où quand le civisme embellit nos vies - pompiers à l'honneur - Chancy-Net café
P. 8	Vie culturelle : soirée Far West
P. 9	Vie sociale: cap emploi
P. 10	En Bref + Annonces
P. 11	Petites annonces et l'agenda
P. 12	Informations utiles

VIE MUNICIPALE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

31 JANVIER 2012

Le Bureau du Conseil municipal a annoncé la démission de M. Michel Gallay.
Le Conseil municipal a approuvé :

- ✓ par 9 oui et 1 abstention l'élection de M. Reynald Hugon au poste de Président du Conseil municipal pour la période allant du 31 janvier au 31 mai 2012, en remplacement de M. Michel Gallay.
- ✓ à l'unanimité l'élection de Mme Isabelle Giannattasio au poste de Vice-Présidente du Conseil municipal pour la période allant du 31 janvier au 31 mai 2012, en remplacement de M. Reynald Hugon, auparavant Vice-Président.

M. le Maire a donné lecture du courrier de M. Mark Muller, daté du 22 décembre 2011, informant la commune que le Conseil d'Etat n'exerce en général pas le droit de préemption lorsque l'acquéreur est un professionnel de l'immobilier. De manière à être cohérent avec cette pratique, l'Etat n'entend pas favoriser l'exercice de ce droit par les communes en les dotant par le biais du crédit ouvert par la loi pour la construction des logements d'utilité publique. Il ne peut dès lors pas donner une suite favorable à la requête de la commune. La délibération votée par le Conseil municipal en date du 6 décembre 2011 autorisant M. le Maire à exercer le droit de préemption en vue de l'acquisition d'une partie à détacher de la parcelle n° 3576, et l'ouverture d'un crédit est, de ce fait, annulée.

6 MARS 2012

Prestation de serment de M. Boris Schopfer, nouveau Conseiller municipal.
Le Conseil municipal a désigné :

- ✓ à l'unanimité M. Boris Schopfer membre de la commission de la circulation et sécurité routière.
- ✓ à l'unanimité Mme Joëlle Noverraz Vice-Présidente de la commission de de la circulation et sécurité routière.
- ✓ à l'unanimité M. Boris Schopfer membre de la commission de réclamation concernant la taxe professionnelle.

M. le Maire fait part de la démission de Mme Maude Hoffmann, concierge de l'école, qui quittera son emploi à la fin du mois de mars.

17 AVRIL 2012

Le Conseil municipal a décidé :

- ✓ à l'unanimité d'ouvrir un crédit d'engagement de Fr. 140'000.-- destiné au réaménagement de l'espace cuisine et buvette de la salle communale.

INFORMATIONS OFFICIELLES

Recours contre une modification de la loi sur les gravières

Chancy, associée à 4 autres communes de la Champagne, vient de former recours devant le Tribunal fédéral contre une modification de la loi sur les gravières et exploitations assimilées (LGEA) votée par le Grand-Conseil fin 2011 et autorisant le recyclage de matériaux minéraux en zone gravière (c'est-à-dire en zone agricole).

Bien que nous soyons favorables au recyclage des matériaux, ces activités de retraitement doivent avoir lieu à l'intérieur de zones industrielles et pas en zone agricole.

En effet, selon la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) aucune construction ou installation ne peut être érigée en zone agricole, à part celles qui correspondent à une exploitation agricole ou celles qui sont imposées par leur destination (par exemple, installation de gravière puisque le gravier est extrait sur place).

En ce qui concerne les matériaux à recycler, ceux-ci ne proviennent pas de la gravière, mais sont amenés de l'extérieur. Une installation de recyclage n'est donc pas imposée par sa destination, puisque les matériaux pourraient être recyclés ailleurs, et n'a donc rien à faire en zone agricole selon la LAT.

Le canton qui prétend que les installations de recyclage en zone industrielle ne sont pas envisageables à cause du prix du terrain (alors même que de telles installations de recyclage existent déjà dans la ZIMEYSA) justifie son désir de les implanter en zone gravière invoquant le fait qu'il s'agirait d'installations temporaires. Ce caractère temporaire est pour le moins discutable puisqu'il s'agit en réalité d'une durée de 30 ou 40 ans !

Pour nos communes rurales, la mise en place de telles installations de recyclage qui seront en activité pendant plusieurs décennies dans les champs jouxtant nos villages n'est pas réjouissante, puisque cela risque bien d'induire du trafic de poids lourds, du bruit, de la poussière et de défigurer le paysage.

Un exemple d'une telle installation de retraitement (tout à fait illégale aujourd'hui, mais qui serait légalisée si la nouvelle loi devait être confirmée par le Tribunal fédéral) est donné par le site de la Sablière du Cannelet à la sortie d'Athenaz direction Laconnex.

Xavier Beuchat, pour l'Exécutif

Rappel de loi pour les détenteurs de chiens

Depuis 2001, le Règlement d'application de la loi sur les forêts impose la tenue des chiens en laisse du 1er avril au 15 juillet en forêt. L'introduction de cette législation a pour but de protéger la faune sauvage durant la période de reproduction. La divagation des chiens mal maîtrisés cause en effet de graves perturbations à la faune sauvage qui peuvent aller de la mise en fuite à la poursuite, la capture et même la mise à mort d'animaux. Dans certains sites classés en réserves fédérales d'oiseaux d'eau et migrateurs (OROEM), cette interdiction s'applique même toute l'année. En contrepartie, et afin de favoriser de bonnes conditions d'existence pour les animaux de compagnie, le canton et les communes ont créé des espaces de liberté, appelés "zones bleues", dans lesquels les chiens peuvent s'ébattre sans être tenus en laisse tout en restant sous le contrôle permanent de leur maître. Depuis le 1er avril 2004, il existe une soixantaine d'espaces en forêt et à proximité des habitations où il est possible d'accueillir les chiens en liberté dans le respect des autres usagers et sans causer d'impact grave sur la faune. Pour la commune de Chancy, cet espace se situe en bordure du Rhône. Il commence entre les chemins de la Grande-Cour et des Bouveries.

Nous vous rappelons que les règles élémentaires sont aussi à respecter dans ce périmètre.

Loi sur les conditions de détention des chiens (M 3 45)

Le détenteur doit éduquer son chien, en particulier en vue d'assurer un comportement sociable optimal de ce dernier, et afin qu'il ne nuise ni au public, ni aux animaux, ni à l'environnement (art. 15 M 3 45).

Tout détenteur doit prendre les précautions nécessaires afin que son chien ne puisse pas lui échapper, blesser, menacer ou poursuivre le public et les animaux, ni porter préjudice à l'environnement, notamment aux cultures, à la faune et à la flore sauvages (art. 18 M 3 45).

Il incombe au détenteur d'empêcher son chien de souiller le domaine public, les cultures et les espaces naturels.

Il doit en particulier ramasser les déjections de celui-ci. (art. 21 M 3 45)

Depuis 2009, un nouveau plan "Guide pratique du chien citoyen à Genève (avec plan des espaces de liberté pour chiens)" (Pdf | 10.71 Mo) intègre dans une nouvelle cartographie l'ensemble des informations utiles aux propriétaires de chiens. Voici les liens.

http://etat.geneve.ch/dt/nature/faune_chiens-274-1927.html

<http://etat.geneve.ch/dt/SilverpeasWebFileServer/Plan-chiens-Genève-OK-basse-def.pdf?ComponentId=kmelia240&SourceFile=1242118235300.pdf&MimeType=application/pdf&Directory=Attachment/Images/>

Vous pouvez aussi vous procurer ce guide à la mairie.

VIE LOCALE: OU QUAND LE CIVISME EMBELLIT NOS VIES !!!

Une longue semaine s'achève, avec sa kyrielle de gros et petits soucis, d'ordre professionnel ou privé qu'importe ... de ceux qui vous gâchent la vie et ne la teignent de loin pas en rose !

Alors quel bonheur de voir arriver le week-end que nous allons passer dans un havre de paix et convivialité !

Mais où me direz-vous ? Cet endroit existe-t-il de nos jours ?

Mais bien sûr CHANCY !

Parce que figurez-vous que dans ce village de bientôt 1500 âmes, à l'aube de 2015, on met un point d'honneur à faire preuve de civisme et de respect d'autrui ! D'ailleurs comme d'autres concourent pour la plus belle commune fleurie, nous serions détenteurs du titre "civilité et bon voisinage"... s'il existait !

Pour cela, nous avons adopté des règles édictées par la loi mais aussi appréciées pour leur bon sens !

Pour rappel, je peux vous en illustrer quelques unes.

Le Bruit :



Certes ils restent des voisins indélogeables et passablement bruyants : les avions !!! De même, il faut bien que jeunesse se passe et s'amuse, mais contrairement aux coursiers des airs, contre lesquels notre marge de manœuvre est inexistante, nous savons lui rappeler qu'au-delà d'une heure raisonnable nos oreilles se fragilisent et notre patience aussi !



La propreté :

Elle fait la beauté de notre village. Aussi nous donnons-nous la peine de déposer nos déchets DANS les containers judicieusement installés par la commune et non pas à côté par crainte de la tendinite de l'épaule ou pour s'épargner les deux pas de côté pour accéder au container suivant encore vide !

Nos amies les bêtes, appréciées de tous, le sont aussi parce que leurs gentils maîtres, avec une gracieuse génuflexion, ramassent le besoin, urgent, qui n'a pu être satisfait à distance des résidences après une longue journée d'attente !

C'est bien connu, même si cela est censé porter chance, on préfère trouver un trèfle à quatre feuilles que marcher ... !!!



La sécurité :

La commune se creuse les méninges et aménage de son mieux l'espace public pour le sécuriser le plus possible, aussi participons-nous activement à ce projet en respectant les zones 20: car, nous le savons bien, rien ne sert de vouloir gagner quelques secondes au risque d'en faire perdre plusieurs à autrui !

Les piétons de Chancy savent, ou l'ont appris de leurs parents, composer avec le trafic routier et faire preuve de reconnaissance lorsqu'ils ont à faire avec un automobiliste prévenant : celui-ci, remercié par un sourire ou un signe de la main sera d'autant plus enclin à les respecter la prochaine fois !!



Mais ce qui frappe encore davantage à Chancy, c'est la gentillesse et la politesse qui y règnent en maîtres : rien de plus normal me direz-vous, beaucoup d'entre nous ont quitté l'anonymat de la grande ville à la recherche de plus de courtoisie, donc rien d'étonnant au fait que l'on se dise "bonjour" en se croisant dans nos rues ou sur nos chemins de balades !!

Bien le bonjour!



Quoi ? Qu'entends-je ? Vous n'avez pas reconnu Chancy dans mon article ? Sans doute est-ce parce que nul n'est parfait et qu'il nous faut tous faire un geste dans un domaine ou l'autre afin de tendre à une si belle réussite !

Alors faisons-le ! Un petit pas de chacun ... pour qu'il fasse encore meilleur vivre entre nous, chez nous, à CHANCY !!



Isabelle Giannattasio

POMPIERS A L'HONNEUR

Le 24 septembre dernier, lors du 7^{ème} concours inter PR (porteurs d'appareils pour la protection de la respiration) qui s'est déroulé à Conflignon, la palme est revenue à Chancy. Ces joutes amicales regroupant des sapeurs-pompiers des compagnies d'Avully, Avusy, Cartigny, Bernex, Conflignon, Genthod et Chancy se déroulent annuellement et à tour de rôle dans chacune des compagnies participantes.

Le parcours de cette compétition comporte plusieurs épreuves où la condition physique, l'habileté et les connaissances techniques des participants sont testées. Outre l'esprit de compétition, ces joutes sont l'occasion de se retrouver, d'échanger nos expériences entre sapeurs-pompiers volontaires, le tout dans un franc esprit de camaraderie.



Après 2005, (les frères Paracchini), c'est la deuxième fois qu'un duo de Chancy s'impose. Il s'agit des caporaux Jean-Marc Gonnet et Frédéric Grosjean (photo) qui s'adjugent le trophée.

Regroupant une vingtaine d'équipes, deux autres duos « chancinois » se classent dans le « Top ten ». Un grand bravo à nos valeureux « combattants ».

Capitaine Frédéric Gunter

LE CHANCY-NET CAFE, C'EST QUOI ?



C'est une idée qui est venue, partagée entre amis et présentée au Conseil municipal. Tout de suite, cela a suscité de l'intérêt, alors pourquoi ne pas essayer ?

De quoi parle-t-on ?

D'ouvrir l'accès à l'informatique à des personnes débutantes ou ayant envie d'approfondir un sujet par le partage, par des recherches sur Internet et au contact de personnes ayant une certaine expérience. Les premières séances ont été très

appréciées par tous les participants.

Nous avons pu répondre à des questions sur la manière de connecter son PC ou son Mac à un réseau sans fil, sur le moyen de gérer ses photos avec des albums, nous avons aussi aidé une participante à démarrer son nouveau notebook. Nous couvrons plusieurs plateformes comme les Mac et PC, ainsi que les tablettes iOS ou Android.

Comme son nom l'indique, le "Chancy-Net Café" est aussi un moment de convivialité que nous partageons autour d'un café et de gâteaux, pourquoi ne pas travailler dans un environnement agréable ?

Voilà, en quelques mots, nos premières impressions, alors si vous avez envie de venir nous voir et bien passez le jeudi 16 août 2012 à 19 heures au local de vote de la mairie de Chancy, nous serions heureux de vous rencontrer.

chancynetcafe@gmail.com

Votre équipe du Chancy-Net Café
Olivier Oberson et Ringo Bono

VIE CULTURELLE: SOIREE FAR WEST



Difficile à imaginer lorsque nous préparions la soirée : la salle communale était pleine à craquer, presque trop petite pour accueillir tous les « cinéphiles » curieux de l'histoire de Chancy et de la région, le 27 avril dernier !

A l'issue de la projection du film « Far West, histoires de frontière », la soirée s'est poursuivie bien tard autour d'un verre et d'un repas. C'est que nous avons beaucoup à dire : des émotions à partager, des informations à ajouter à celles fournies par les témoins du film; et puis, encouragés par le récit de tant de

difficultés surmontées déjà par le passé, une discussion de fond aussi à aborder sur l'avenir de notre commune. Tout cela dans une ambiance si chaleureuse et festive que les techniciens nous l'ont dit : ils n'avaient jamais eu l'occasion de vivre une telle avant-première, à mille lieues des mondanités, dispendieuses, mais souvent glacées, en usage pour la sortie d'un film.

Merci, du fond du cœur, à tous ceux qui, chacun à sa manière, sur l'écran ou pour l'organisation de la fête, ont mis la main à la pâte ! Merci aux spectateurs qui, par leur présence et leurs remarques, ont manifesté à cette occasion leur goût pour les entreprises culturelles. Ce message aussi a été entendu. Avec plaisir !



Mireille Calame

Pour des raisons techniques, le DVD ne sera pas gravé avant le début de l'été (la mention des sponsors doit en effet figurer sur le film, et nous attendons encore quelques réponses). Mais il est d'ores et déjà possible de s'inscrire pour le réserver auprès de la Mairie de Chancy, 4, route de Valleiry ou de renvoyer au secrétariat le formulaire ci-dessous :



Réservation du DVD :

Nom, prénom	Adresse ou e-mail	Nb d'ex.	Prix normal	Prix de soutien
			10 .-	20.-

Talon à renvoyer à la Mairie de Chancy, 4, route de Valleiry, 1284 Chancy.

VIE SOCIALE: CAP EMPLOI

Né en 2008, CapEmploi est un système intercommunal d'insertion professionnelle pour des jeunes en rupture de formation ou de projet professionnel qui leur permet de reprendre confiance en eux et en leurs aptitudes en effectuant divers stages auprès des communes signataires de la convention.

Les communes d'Aire-la-Ville, Avully, Bernex, Cartigny, Chancy, Confignon et Soral collaborent à ce dispositif; l'Hospice général et la FASE en font également partie. L'œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) Genève est le partenaire professionnel qui assure l'accompagnement des jeunes dans l'antenne CapEmploi.

Destiné uniquement aux jeunes de ces Communes, dans une tranche d'âge de 15 à 25 ans, CapEmploi suscite beaucoup d'intérêt chez les jeunes libérés de leur scolarité obligatoire et qui souhaitent obtenir des informations, des conseils ou un appui personnalisé concernant leurs recherches de formation, de stages et d'apprentissages. CapEmploi touche également des jeunes ayant commencé des études supérieures et qui ont arrêté en cours d'année ou en rupture professionnelle. En effectuant des stages pratiques de mobilisation, de découverte, d'orientation ou d'intégration, ils ne restent plus à la maison à ne rien faire évitant ainsi des tensions familiales et toute rupture sociale. C'est un tremplin pour remettre les jeunes en selle et les remotiver.

Une conseillère en insertion professionnelle accueille les jeunes et propose des stages: ceux qui correspondent le mieux à leur recherche de formation, leurs besoins ou leurs envies. Une douzaine de lieux de stage réservés aux jeunes des communes signataires de la convention, sont actuellement mis à disposition dans les administrations communales, les services extérieurs, les conciergeries, les crèches et une poste-épicerie. La rémunération des stages est de CHF 100.- francs par semaine (purement symbolique), et la durée est d'au maximum trois mois. CapEmploi est toujours à la recherche d'entreprises privées susceptible d'accueillir des stagiaires ou de nouvelles communes signataires.

CapEmploi prend en charge uniquement les jeunes qui ne peuvent être suivis par d'autres professionnels (conseillers sociaux des CO, l'OFPC, les SEMO, etc). d'où l'importance du partenariat avec ces institutions cantonales.

Prestations offertes par CapEmploi :

- Informations sur les différentes filières professionnelles et de formation
- Accès à tout le matériel de recherche
 - ✓ Journaux
 - ✓ Ordinateurs avec connexion Internet pour les recherches de stages et d'apprentissages
 - ✓ Téléphone, fax et photocopieuse
 - ✓ Documentation spécialisée
- Une permanence deux fois par semaine
 - ✓ Espace et matériel mis à disposition des bénéficiaires pour qu'ils élaborent de manière autonome leur dossier de candidature
 - ✓ Disponibilité d'un conseiller en insertion professionnelle pour aider les bénéficiaires et répondre à leurs questions
- Un suivi personnalisé sur rendez-vous
 1. Conseils en orientation et insertion professionnelle
 2. Un processus d'aide personnalisée avec plusieurs étapes :
 - ✓ Analyser la situation globale (niveau scolaire, formation, expérience professionnelle, social-santé)
 - ✓ Répertorier les intérêts, les compétences et les expériences
 - ✓ Élaborer un projet professionnel
 - ✓ Renforcer les compétences
 - ✓ Préparer un dossier professionnel
 - ✓ Postuler pour des stages et/ou des apprentissages
 - ✓ Effectuer le suivi des stages.

Infos pratiques :

- **Permanences**
Mardi de 10h à 12h
Jeudi de 14h à 17h
- **Sur rendez-vous**
Mardi et Jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h
Mercredi de 8h à 12h
Vendredi de 8h à 13h30
- Tél : 022 757 47 12
Fax : 022 757 47 14
Adresse :
CapEmploi, chemin du
Signal 23 - 1233 Bernex
Email :
capemploi@oseo-ge.ch
Site :
www.capemploi.ch

EN BREF...



La construction du pont "provisoire" a débuté et pour du provisoire, c'est du sérieux ! Et dire qu'il va falloir démonter tout ça ! Il y a presque de quoi faire un début de route d'évitement ! C'est à se demander comment sera le futur pont !

Photos prises par Reynald Hugon

ANNONCES



La jeunesse de Chancy et l'association BiubStock ont le plaisir de vous présenter le programme de leur manifestation **OPEN-AIR** et **ENTREE LIBRE** les 30/31 août et 01/02 septembre 2012 !

Jeudi 30 août 2012

BiubStock LIVE BAND CONTEST de 19h à 2h



www.facebook.com/BiubStockLiveBandContest2012

1^{er} prix = une place sur la grande scène lors de l'ouverture des concerts du samedi 1^{er} septembre 2012.

Vend 31 août et Sam 1^{er} septembre 2012

2 soirées concerts avec la participation de groupes Genevois / Suisses et de **TÊTES D'AFFICHES** de renommées internationales de **18h à 4h**

ROCK / PUNK ROCK / METAL



www.facebook.com/events/298446330239560/ ou www.biubstock.ch

Dimanche 2 sept 2012

Journée **FAMILLE & KID'S** offrant des animations musicales, des ateliers ludiques et créatifs de **11h à 17h** (5 groupes locaux jouant des reprises rock)

Les organisateurs du BiubStock Festival 2012 vous invitent à venir NOMBREUX au sein de leur village Festivalier situé au Chemin de Champlong. **SOUTENEZ LES** par votre présence et votre bonne humeur !! Restaurations-Buvettes-Boutiques T-Shirts sur place (pour tout renseignement : info@biubstock.ch)

A TOUT BIENTÔT et bon été !!



LE COUFFIN

Association intercommunale pour l'accueil familial de jour
Région Champagne

**Vous aimez le contact avec les enfants...
et souhaitez en garder un ou plusieurs durant la journée ?**

Afin de pouvoir répondre aux nombreuses demandes de garde de jeunes enfants de notre région, nous sommes à la recherche d'accueillantes familiales (anciennement « mamans de jour »)

Nous vous offrons :

- une assistance pour toutes les démarches administratives
- un service de facturation et de rappels auprès des parents
- la préparation des documents financiers et autres relevés nécessaires à l'Administration fiscale
- un service de renseignement et de coordination avec les parents
- une prime annuelle
- des formations continues selon votre choix
- des animations
- des moments d'échanges entre accueillantes familiales

Selon la loi sur l'accueil familial de jour, chaque personne qui accueille des enfants dans son foyer contre rémunération, doit être autorisée par l'autorité compétente.

De plus, pour les parents des enfants accueillis, c'est la seule manière de bénéficier de la **déduction d'impôts pour frais de garde** (allant jusqu'à Chf. 4'000.--/an/enfant).

Prenez contact avec notre coordinatrice Sylvie Tornay, au **022 756 09 91** ou consultez notre site : www.lecouffin.ch

Le Couffin est une association intercommunale à but non lucratif, subventionnée par les Communes d'Aire-la-Ville, Avully, Avusy, Bernex, Cartigny, Chancy, Laconnex et Sorat

Route d'Avully 33 - 1237 Avully - Tél 022 756 09 91 - @mail : lecouffin@gmail.com - site internet : www.lecouffin.ch
Permanence téléphonique : lundi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h + mardi de 8h30 à 14h non-stop
Visites sur rendez-vous

EMPLACEMENT RESERVE A VOS PETITES ANNONCES

Recherche gentils bénévoles pour diverses tâches au sein du Biubstock festival. Pour plus de renseignements écrire à info@biubstock.ch avec nom, prénom, âge, natel, facebook, ...

Stage de cuisine

Cinq jours pour apprendre à faire une cuisine saine simple et gourmande !
J'organise un stage de cuisine pour les garçons de 15 à 35 ans, qui en ont assez de manger des plats surgelés et des pizzas toutes prêtes.
Nous préparerons le repas et le mangerons ensemble.
Inscriptions: 022 756 06 10 (minimum 5 participants).
Participation aux frais : Fr. 60.- pour la semaine.
Dates et horaires à fixer d'entente avec les participants.

Grazia Frutiger

Toute l'équipe du Chancylien vous souhaite un bel été et d'agréables vacances !



Séances du Conseil municipal
11 septembre
16 octobre
13 novembre

L'AGENDA

Fête des promotions:
vendredi 29 juin
à la salle communale
dès 18h45

Fête du 1er août
à la salle communale
dès 18h30

Dépôt des déchets
encombrants :
13 septembre

Rentrée scolaire:
lundi 26 août



Numéros d'urgence

- 144 Ambulances / Urgences graves
- 145 Centre anti-poison
- 117 Police
- 143 La Main tendue
- 118 Feu
- 145 Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes

RENSEIGNEMENTS UTILES

MAIRIE DE CHANCY

Route de Valleiry 4
Tél: 022/756 90 50
Fax: 022/756 90 55

info@chancy.ch

www.chancy.ch

Anouk Spencer,
secrétaire responsable
Joëlle Noverraz, secrétaire
Lundi 15h30 à 17h

Mardi et Mercredi
10h à 11h30 / jeudi 17h à 19h

VOIRIE ET CONCIERGERIE

Frédéric Gunter
Christophe Egenter
Tel: 022/756 23 31

ETAT CIVIL

Etat civil de Bernex
Mairie de Bernex
Tél: 022/850 92 30
René Gunter,
Patrick Bouvier et
Xavier Beuchat, suppléants
Tél: 022/756 90 50

ECOLE

Directeur: M. Philippe Tièche
Tél: 022/756 38 47

BIBLIOTHEQUE

Resp: Christiane Wenger
81, rte de Bellegarde
Tél: 079/226 55 21
Mercredi 16h à 18h
Vendredi 17h à 19h

SERVICE DU FEU 118

Capitaine: Frédéric Gunter

Plt: Patrick Bouvier

Plt: Fernando Botta

POSTE D'AVULLY

Lundi à vendredi:
8h-11h/15h30-18h
Samedi: 9h - 11h
Tél: 022/756 12 51
Fax: 022/756 38 63

CAS BERNEX

Hospice général:
022/420 40 00
FSASD 022/420 40 20
Consultations gratuites
parents-enfants par les
infirmières 022/420 40 00
mardi 15h à 17h

ASSOCIATIONS

CULTURELLES

BiubStock festival
Président: Bueno Viret
Tél: 022/756 03 87
**Fanfare « Ensemble de
Cuivres de Chancy-Collonges»**
Président: Jean-Claude Gallay
Tél: 022/756 21 39

Cours de solfège débutants
Laetitia Gallay 022/756 21 39
Cours de musique instruments
Michel Gallay 022/756 24 22

Jazz au pied du mur
Président: Pierre-Alain Maret
Tél: 022/756 22 95

Jeunesse de Chancy
Président: Bueno Viret
Tél: 022/756 03 87

La Chancylenne

(musique et théâtre)

Présidente: Marianne Maigre
Tél: 022/792 36 01

ASSOCIATIONS SOCIALES

Jardin d'enfants-garderie

« Les Crocolions »

Responsable: Nina Guinand
Tél: 022/756 42 60

Activités parascolaires GIAP

Tél: 079/909 51 53

Association des Parents

d'Elèves (APE)

Présidente: Delphine Voellinger
Tél: 022/756 30 50

Restaurant scolaire de

Chancy

s'adresser à la Mairie

ASSOCIATIONS DIVERSES

Amicale des pompiers

Présidente: Maude Hoffmann
Tél: 076/572 24 78

Groupe des dames paysannes

Présidente: Mireille Wenger
Tél: 022/756 09 29

ASSOCIATIONS

SPORTIVES

Groupement Sportif de Chancy

Président: Alexandre Schlaefli
Tél: 022/756 24 45

Opikanoa -

Les canoës du Rhône

Président: François Vernier
Tél: 079/352 97 07